

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
7 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris le 17 Octobre 2019

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez bien voulu présider l'étape du Tour de France Afilog de la logistique en mai 2016 et vous m'avez reçu fin 2017 pour évoquer les grandes tendances de notre secteur et les points de blocage. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'assister à la remise entre vos mains du rapport Daher Hémar sur la compétitivité de la chaîne logistique le 16 septembre à Aulnay-sous-Bois.

Vous sachant attentif à la performance de cette fonction trans-filière, support de toute activité économique, je vous écris aujourd'hui pour attirer votre attention sur la nécessaire mise en cohérence entre les stratégies publiques, leur coordination entre elles, et les moyens techniques qui les déclinent.

Rassemblant depuis 18 ans près de 120 entreprises et collectivités territoriales membres autour des sujets d'immobilier et foncier logistique, de réglementation et fiscalité, notre association Afilog a pu se forger depuis 2001 une vision globale de l'évolution de la logistique ces deux dernières décennies et plus particulièrement ces dernières années.

Nous avons participé activement à la "Stratégie France Logistique 2025" et au chantier "Choc de Simplification". **Le constat aujourd'hui est inquiétant** : alors que des efforts de simplification et de soutien à la logistique ont été faits, que nous sommes mieux entendus et pris en compte dans les prises de position politiques, la réalité sur le terrain est préoccupante. L'autorisation environnementale unique a fait perdre plusieurs mois de délai aux procédures administratives. Celles-ci se complexifient et se superposent de plus en plus. Les assouplissements réglementaires, issus de surtranspositions de réglementations européennes, tardent à être mis en place.

Les développements immobiliers logistiques en France sont également mis à mal par l'amalgame entre les plateformes récentes, modernes, aux normes constructives et environnementales d'une part, et les entrepôts anciens, non réglementés voire non connus de l'administration. L'une des conséquences en est le durcissement des contraintes réglementaires sur les constructions neuves alors qu'un travail sur le parc existant ancien serait essentiel, surtout du point de vue de la sécurité, de la conformité aux règles des installations classées, ainsi que de la performance énergétique.



Considérées séparément, les annonces du gouvernement nous paraissent aller dans le bon sens : limiter l'artificialisation des sols, obliger à la production d'énergies renouvelables, soutenir la compétitivité logistique. Hélas dans les faits, la porosité entre les différentes stratégies n'est pas encore à l'œuvre et les solutions techniques, législatives et réglementaires disparates : A titre d'exemple, nous pouvons déplorer une nouvelle obligation sur l'immobilier logistique : 30% de toiture photovoltaïque devra être mis en place avec le projet de loi économie circulaire alors que le réseau ENEDIS n'est pas en tous points dimensionné pour supporter la réinjection.

Nous souscrivons à l'objectif d'arrêter l'artificialisation, mais les opérations de recyclage foncier ne bénéficient d'aucun soutien et sont encore plus complexes sur le plan administratif que celles qui consomment du foncier agricole . Moins artificialiser passe aussi par plus et mieux densifier et donc verticaliser nos bâtiments. Or, la réglementation des ICPE ne le permet que difficilement et ponctuellement, sur le mode dérogatif, et les Plans Locaux d'Urbanisme l'interdisent la plupart du temps. Les exemples de terrain qu'Afilog et ses adhérents pourraient vous apporter sont nombreux.

Monsieur le premier Ministre, nous avons aujourd'hui besoin de votre aide.

Votre parole, adressée à notre profession, sera précieuse pour rassurer, conforter, donner de l'espoir aux professionnels. Le Tour de France Afilog de la logistique fait son Arrivée le 14 novembre au Palais d'Iéna et rassemblera plus de 400 personnes.

Une brève intervention de votre part serait très appréciée.

Une mise en cohérence, au niveau interministériel, des politiques publiques et de leurs outils d'application pourrait réduire la distance entre les ambitions et la réalité. Nous sommes à votre disposition pour cela.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande,
Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Claude Samson
Président

